

CANADA  
VILLE DE WARWICK  
MRC D'ARTHABASKA  
PROVINCE DE QUÉBEC

À UNE SÉANCE EXTRAORDINAIRE du conseil de la Ville de Warwick tenue le 17 mai 2021, à 19 heures 30 par visioconférence.

SONT PRÉSENTS :

Mesdames les conseillères,  
Messieurs les conseillers,

Charles Martel,  
Noëlla Comtois,  
Amélie Hinse,

Pascal Lambert,  
Martin Vaudreuil,  
Étienne Bergeron,

tous formant quorum sous la présidence de monsieur Diego Scalzo, maire, madame Lise Lemieux, directrice générale et secrétaire-trésorière est aussi présente.

### **AVIS DE CONVOCATION**

Monsieur le maire,

Diego Scalzo,

Mesdames les conseillères,  
Messieurs les conseillers,

Charles Martel,  
Noëlla Comtois,  
Amélie Hinse,

Pascal Lambert,  
Martin Vaudreuil,  
Étienne Bergeron,

Avis vous est donné par madame Jacqueline Vallée, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe, qu'une séance extraordinaire du conseil de cette Ville est convoquée par le maire, pour être tenue le lundi 17 mai 2021, à 19 h 30, par visioconférence, et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants savoir :

### **ORDRE DU JOUR**

1. Moment de recueillement;
2. Ordre du jour;
3. Présences;
4. Acceptation/Tenue de la séance à huis clos;
5. Dépôt/Rapport financier et du vérificateur pour l'exercice financier 2020;
6. Ministère des Transports/Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local 2020;
7. Adoption/Premier projet de règlement numéro 325-2021 modifiant le Plan d'urbanisme numéro 269-2019;
8. Adoption/Règlement numéro 323-2021 modifiant le Règlement numéro 315-2020 concernant la tarification 2021;
9. Adoption/Règlement numéro 324-2021 modifiant le Règlement numéro 253-2018 sur la gestion contractuelle;
10. Avis de motion/Projet de règlement numéro 325-2021 modifiant le Plan d'urbanisme numéro 269-2019;
11. Période de questions;
12. Levée de la séance.

Fait à la Ville de Warwick, ce quatorzième jour du mois de juin de l'an deux mille vingt et un.

Jacqueline Vallée, g.m.a.  
Directrice générale adjointe  
et secrétaire-trésorière adjointe

### **ACCEPTATION/TENUE DE LA SÉANCE À HUIS CLOS :**

CONSIDÉRANT QUE par le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020, le gouvernement a déclaré l'état d'urgence sanitaire et a pris certaines mesures afin de protéger la population;

CONSIDÉRANT QUE l'arrêté ministériel numéro 2020-029, daté du 26 avril 2020, de la ministre de la Santé et des Services sociaux, précise que toute séance peut se tenir à l'aide d'un moyen permettant à tous les membres de communiquer immédiatement entre eux;

CONSIDÉRANT QUE le décret numéro 660-2021 du 12 mai 2021 prolonge cet état d'urgence pour une période additionnelle de dix (10) jours, soit jusqu'au 21 mai 2021;

CONSIDÉRANT QUE selon ce même arrêté, lorsque la loi prévoit qu'une séance doit être publique, celle-ci doit être publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres;

CONSIDÉRANT QU'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par visioconférence Zoom;

2021-05-09SE EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller monsieur Charles Martel et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE ce conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par le service de visioconférence Zoom.

Adoptée.

### **DÉPÔT/RAPPORT FINANCIER ET DU VÉRIFICATEUR POUR L'EXERCICE FINANCIER 2020 :**

Conformément à l'article 105.1 de la Loi sur les cités et villes, la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Lise Lemieux, fait lecture et dépose le rapport financier et le rapport du vérificateur préparés par le *Groupe RDL Thetford/Plessis inc.*, société de comptables professionnels agréés pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2020.

### **MINISTÈRE DES TRANSPORTS/PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL 2020 :**

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Transports (MTQ) a versé une compensation de 146 851 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2020;

CONSIDÉRANT QUE les compensations distribuées à la Ville visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts dont les municipalités sont responsables et situés sur ces routes;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Warwick atteste la véracité des frais encourus admissibles au Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local (PAERRL) de la part du MTQ, tel qu'indiqué à la page 38 (S27-3) du rapport financier 2020;

2021-05-10SE EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller monsieur Martin Vaudreuil et résolu à l'unanimité des conseillers :

**MINISTÈRE DES TRANSPORTS/PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL 2021 : (SUITE)**

QUE la Ville de Warwick informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts situés sur ces routes dont la responsabilité incombe à la municipalité conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

Adoptée.

**ADOPTION/PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 325-2021 MODIFIANT LE PLAN D'URBANISME NUMÉRO 269-2019 :**

2021-05-11SE Il est proposé par le conseiller monsieur Pascal Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE ce conseil adopte le projet de règlement du Plan d'urbanisme numéro 269-2019;

QUE le présent projet de règlement numéro 325-2021 aura pour objet d'agrandir l'aire d'affectation urbaine « U » à même l'aire d'affectation agricole « A »;

QU'étant donné l'urgence de la situation et que les assemblées de consultation publique sont interdites en zone orange, toute personne pourra transmettre des commentaires écrits, par courriel ou par courrier, dans les quinze (15) jours suivant la publication de l'avis public;

QUE copie du projet de règlement est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

Adoptée.

**ADOPTION/RÈGLEMENT NUMÉRO 323-2021 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 315-2020 CONCERNANT LA TARIFICATION 2021 :**

2021-05-12SE Il est proposé par la conseillère madame Noëlla Comtois, appuyée par le conseiller monsieur Étienne Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le conseil municipal adopte le Règlement numéro 323-2021 modifiant le Règlement numéro 315-2020 concernant la tarification 2021.

Adoptée.

**ADOPTION/RÈGLEMENT NUMÉRO 324-2021 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 253-2018 SUR LA GESTION CONTRACTUELLE :**

2021-05-13SE Il est proposé par le conseiller monsieur Étienne Bergeron, appuyé par la conseillère madame Noëlla Comtois et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le conseil municipal adopte le Règlement numéro 324-2021 modifiant le Règlement numéro 253-2018 sur la gestion contractuelle.

Adoptée.

**AVIS DE MOTION/PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 325-2021 MODIFIANT LE PLAN D'URBANISME NUMÉRO 269-2019 :**

2021-05-14SE Je, soussignée, madame Amélie Hinse conseillère, dépose un projet de règlement et donne AVIS DE MOTION qu'à une séance subséquente tenue à un jour ultérieur, conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes, sera présenté un règlement pour adoption;

**AVIS DE MOTION/PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 325-2021 MODIFIANT LE PLAN D'URBANISME NUMÉRO 269-2019 : (SUITE)**

Ce règlement aura pour objet de modifier le plan d'affectation du sol numéro WARV-00236538-U01 afin d'agrandir l'aire d'affectation urbaine « U » à même l'aire d'affectation agricole « A ».

---

Amélie Hinse

**PÉRIODE DE QUESTIONS :**

« 1. *Bonjour,  
J'aimerais savoir les raisons de la ville a ne pas déneiger les trottoirs des rue Notre Dame et St Médard. La descision force les citoyens a marcher dans la rue pour aller au parc a chien l'hiver ou tout simplement a ce déplacer dans la ville en periode hivernal. Je crois que la ville ce doit d'entretenir les trottoirs avant d'investir dans les fleurs, décorations d'halloween etc.*

*Ben Letendre  
Bonne séance et très belle journée! »*

**LEVÉE DE LA SÉANCE :**

2021-05-15SE À dix-neuf heures quarante-deux minutes, il est proposé par le conseiller monsieur Martin Vaudreuil et résolu à l'unanimité, que la séance soit levée.

Adoptée.

---

Diego Scalzo, maire  
Président

---

Lise Lemieux, DMA  
Directrice générale  
et secrétaire-trésorière

*Je, Diego Scalzo maire, ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé la secrétaire-trésorière de mon refus de les approuver conformément à l'article 53 L.C.V.*

---

*Diego Scalzo, maire  
Président*